



BILAN D'ACTIVITÉS

2012-2013

Défendre ses droits... Tout un travail !!!

**Association des travailleuses et travailleurs accidentés de
l'Abitibi-Témiscamingue**

Tél (819) 797-5004
Télécopie (819) 797-5536

332, rue Perreault Est, Bureau 211
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C6 administration@attaat.org

Table des matières

INTRODUCTION	1
1. Missions et objectifs de l'ATTAAT	2
2. Vie démocratique	4
3. Éducation populaire autonome	5
4. Mobilisation sociale	8
5. Action politique non partisane	9
6. Activités de représentations	10
7. Ressources humaines et organisation du travail	12
8. Conclusion	13
Informations sur l'entreprise	14
Annexes détaillées	15
Sigles utilisés	21

*Les victimes
d'accidents ou
de maladies
professionnelles
devraient
pouvoir décider
de leur condition
de vie, sans
atteinte à leurs
droits.*

INTRODUCTION

ATTAAT

L'Association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue (ATTAAT) est une association à but non lucratif regroupant les travailleuses et travailleurs victimes d'accidents ou de maladies professionnelles.

Mandat

Son mandat est de soutenir et aider les membres de l'association à l'échelle locale et régionale tout en procurant divers services professionnels tels que; diffusion d'informations, d'accompagnements, de références juridiques, médicaux et psychosociaux. L'ATTAAT croit aux principes de la défense des droits collectifs ainsi qu'à l'action communautaire.

L'ATTAAT estime que les victimes d'accidents de travail ou de maladies professionnelles devraient pouvoir décider de leurs conditions de vie, sans atteinte à leurs droits. Nous croyons qu'une association régionale comme la nôtre peut atteindre ses objectifs en fournissant la formation et les ressources nécessaires.

Fondée

L'association a été fondée en 2001, par un groupe de travailleurs accidentés. Depuis ce jour, l'ATTAAT a toujours assuré la pérennité de ses services, malgré les obstacles que les membres fondateurs ont dû surmonter au fil des années.

Activités

Par ses activités, l'ATTAAT favorise la mise en commun des analyses et préoccupations de ses membres. Ainsi, elle soutient et renforce le mouvement d'actions populaires de défense des droits des victimes d'accidents et de maladies professionnelles qui grâce à un message cohérent et à une mobilisation concertée avec d'autres regroupements d'action communautaire. Elle joue un rôle primordial dans la lutte pour la défense et l'amélioration des droits de l'ensemble des victimes de lésions professionnelles en Abitibi-Témiscamingue.

La Loi sur la santé et la sécurité du travail oblige l'employeur à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé, l'intégrité physique de ses employés et assurer la sécurité en milieu de travail.

1. Missions et objectifs de l'ATTAAT

L'ATTAAT est une corporation sans but lucratif enregistrée sous la partie III de la Loi sur les compagnies. Les objectifs de sa charte, adoptés en 2001 et révisés en 2007, sont les suivants:

- Offrir aux travailleuses et travailleurs affectés (es) par des accidents et/ou maladies du travail des services de consultation ainsi qu'un service de suivi de dossier afin de les aider dans leurs démarches et procédures auprès des employeurs, ou de toutes instances en vertu des lois pertinentes;
- Offrir aux travailleuses et travailleurs affectés (es) par des accidents et/ou maladies du travail un service de référence juridique médical et social;
- Offrir aux travailleuses et travailleurs affectés (es) par des accidents et/ou maladies du travail de la formation sous forme d'ateliers ou des cours sur la réglementation de la CSST ou toutes autres réglementations fédérales et provinciales;
- Organiser des activités qui permettent de faire valoir leurs intérêts.

À CET EFFET,

L'ATTAAT a pour mission la défense collective des droits des travailleuses et travailleurs victimes de lésions professionnelles et défend également les principes suivants :

- *Une interprétation large et libérale de la loi;*
- *La reconnaissance de toutes lésions professionnelles;*
- *La pleine compensation de tout arrêt de travail dû à une lésion professionnelle;*
- *L'assurance du maintien de tous nos avantages sociaux;*
- *La juste compensation par une rente à vie de toute atteinte permanente;*
- *La juste compensation, par des rentes mensuelles, des conjoints (es) et enfants des personnes décédées d'une lésion professionnelle;*
- *La pleine indexation annuelle de toute rente, indemnisation ou prestation versée par la CSST;*
- *La reconnaissance du caractère prépondérant de l'opinion du médecin traitant;*
- *Le droit des services complets et équitables de réadaptation;*
- *Le droit à la réintégration à l'emploi, ou à défaut, dans un autre emploi;*

- *L'accès a une vraie justice.*

2. Vie démocratique

L'ATTAAT compte actuellement quatre-vingt-deux (82) membres répartis sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au cours de l'année, les membres du conseil d'administration ont tenu sept (7) rencontres comprenant l'Assemblée générale annuelle. Celles-ci ont permis de faire progresser l'association dans ses activités de défense de droits et de poursuivre son action communautaire, tout en appuyant les démarches des autres organismes de défense de droits collectifs.

Cette année, le conseil d'administration qui est au nombre de 6 personnes a pu compter sur la collaboration de son équipe. Nous retrouvons au sein de l'association un directeur général, une coordonnatrice et une agente de bureau.

Nous avons répondu à plus de 250 appels téléphoniques pour des demandes d'informations, d'appui à la rédaction, de soutiens et d'interventions variés. Des interventions et de l'information ont été apportées aussi à des personnes non membres de la région et de l'extérieur.

Production du guide d'information : "Boîte à outils en santé et sécurité".

3. Éducation populaire autonome

3.1 Soutien et aide aux membres

Soutien à la rédaction de lettres concernant, différentes problématiques avec la CSST, CLP, les médecins et les employeurs.

3.2 Informations

L'ATTAAT réalise chaque année des activités et des documents pour ses membres et collabore avec d'autres organismes et regroupements à l'organisation d'actions collectives dans le but de faire respecter et reconnaître les droits des victimes de lésions professionnelles.

Les sujets sociopolitiques touchant les victimes de lésions professionnelles nécessitent souvent d'être vulgarisés pour en assurer leur bonne compréhension. Donc, il est essentiel pour qu'elles aient accès à de l'information adaptée à leur situation.

Une foule d'informations a été transmise aux membres tels que : lettres, articles, journal, et cinq (5) demandes d'appuis, etc.

3.3 Projet de formation

Dans le cadre de son projet de formation, l'association a produit le Guide d'intervention simplifié pour comprendre le fonctionnement de la CSST, « Boîte à outils en santé et sécurité ». 33 personnes de la région ont suivi cette formation.

Les objectifs de ce guide sont :

- Simplifier, vulgariser les procédures à suivre lors d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.
- Regrouper et présenter les différents documents qui permettent de suivre les étapes d'une réclamation à la suite d'accident du travail.
- Connaître les services accessibles.
- Connaître vos obligations.

*Parution du
journal Le
Lésionnaire et
mise à jour du
site Internet*

Pour finaliser le projet de formation, une conférence a été donnée par Mme Sophie Mongeon, avocate. Le document qui a été produit lors de ce projet a été mis en ligne sur notre site internet à la demande d'organismes et de travailleurs accidentés au Québec. Le document a été très bien accueilli et sert d'outil de référence.

3.4 Journal Le lésionnaire

Nous avons publié notre journal d'information « Le Lésionnaire ». Ce journal permet de faire connaître à nos membres les principales activités à venir, nos revendications et nos batailles. Plus de quatre-vingt-deux (82) copies du journal ont été distribuées aux membres. Également, le journal a été mis en ligne sur le site internet.

3.5 Sessions d'informations

Participation à la manifestation concernant les modifications de l'Aide Sociale et transmission de cette information dans le journal Le Lésionnaire.

Participation à une session d'information sur les modifications apportées à l'Assurance Emploi et vulgarisation de ces informations dans notre journal.

3.6 Rencontre

Une rencontre auprès de notre député provincial a eu lieu pour discuter avec lui des problématiques entourant le financement de l'association.

Rencontre et écoute attentive des personnes ayant le besoin de se confier.

Rencontre individuelle avec des gens concernant leurs dossiers litigieux.

3.7 Organisation de cafés-rencontres

Quatre cafés-rencontres ont eu lieu dans la région soient à : Rouyn-Noranda, Val d'Or, La Sarre et Amos. Les sujets abordés lors de ces rencontres sont les problématiques, les ennuis rencontrés auprès de la CSST, CLP, leurs employeurs et les différentes instances qui traite leurs dossiers. À la demande des membres qui n'ont pas pu assister à la formation, un document « Boîte à outils en santé et sécurité » leur a été donné.

3.8 Site internet

Cette année, l'association a remodelé son site internet, on peut le consulter à l'adresse suivante; www.attaat.org. Cette vitrine sur le web permet de rejoindre un plus grand nombre de personnes et d'informer les gens sur différents sujets d'actualités. Le site est mis à jour régulièrement.

3.9 Formation

Dans le but d'être à jour et de s'outiller, des employés de l'ATTAAT ont suivi des formations telles que :

- ♦ Formation en collecte de fonds pour les organismes à but non lucratif;
- ♦ Sur les risques d'incendie et la manipulation des extincteurs;
- ♦ Secouriste en milieu de travail.

4. Mobilisation sociale

4.1 Recherche

Nous avons participé à un projet de recherche sur « Le rôle du soutien social associé à un traumatisme psychologique suite à un accident de travail », et ce, dans le cadre d'une maîtrise en travail sociale.

4.2 Manifestation

L'association a participé samedi 23 février à la manifestation contre la réforme de l'assurance-emploi à Rouyn-Noranda. Compte tenu de l'ampleur des changements et surtout des conséquences dramatiques qui en découleront et qui touchera l'ensemble des travailleurs du Québec, l'association dénonce cette réforme et combat auprès de plusieurs syndicats et organisations pour tenter de barrer la route à cette réforme.

Lors de la tournée de Mme Pauline Marois en région, l'ATTAAT a dénoncé la réforme de l'aide sociale qui selon nous va pénaliser les accidentés du travail qui ont une contrainte temporaire sévère à l'emploi qui vont faire face à des coupures en attendant leurs règlements avec la CSST.

4.3 Pétitions

Suite au dépôt de la pétition et la demande officielle de révision qui a été faite à la Commission d'accès à l'information du Québec pour une demande d'enquête publique demandée en 2010 par M. Hamir Kadir et M. François Gendron qui visait les abus de pouvoir de la CSST et le manque de neutralité de certains professionnels de la santé. Cette requête a été entendue le 3 mai 2012. Nous avons essuyé un nouveau refus. D'autres démarches seront entreprises auprès de M. Chapadeau afin d'avoir de plus amples informations sur les recommandations qui ont été émises et cadencées par la CSST.

Nous avons participé à la pétition pour l'augmentation du financement aux organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux

5. Action politique non partisane

5.1 Rencontre avec députés

- une rencontre a eu lieu auprès de M. Gilles Chapadeau concernant le dossier du manque de financement de notre organisme et les diverses problématiques que vivent les travailleurs accidentés.
- Une conversation téléphonique avec l'attaché politique de Mme Maltais a eu lieu concernant le dossier du manque de financement de notre organisme et les diverses problématiques que vivent les travailleurs accidentés. Pour appuyer nos revendications, des statistiques de la CSST et de la CLP lui ont été envoyées.
- Une dernière conversation téléphonique a été faite avec l'attaché politique de M. François Gendron concernant les mêmes dossiers. Il est convenu de rester en contact avec M. Jacques Chabot attaché politique de la ministre Maltais à Montréal

5.2 Rencontre à Québec

Rencontre à Québec avec l'attaché politique M. Jacques Chabot, conseiller administratif et conseiller politique concernant le financement au SACAIS ainsi que M. Jean Poirier directeur du cabinet de Mme Maltais concernant les problèmes que vivent les personnes accidentés et leur dossier avec la CSST.

5.3 Campagne de revendication

L'ATAAT a participé à la campagne provinciale sur le financement des organismes communautaires autonomes en Santé et Services Sociaux.

5.4 Avocats Desroches et Mongeon

En collaboration avec l'association des avocates de la région de Montréal qui viennent aux 3 mois rencontrer des personnes ayant des problèmes avec leur dossier. L'ATAAT met à leur disposition un petit bureau.

5.5 Sortie médiatique

En collaboration avec ATTAAT, des travailleurs accidentés du travail ont dénoncé aux médias l'injustice qu'ils ont subie face à leurs employeurs et la CSST.

6. Activités de représentations

6.1 Rencontre de la Pionnière

L'association est membre du comité de gestion de la Pionnière. Ce comité se rassemble environ une fois par mois pour discuter du budget, des différents travaux à faire pour l'entretien de la bâtisse. Des tâches peuvent être distribuées aux différents locataires.

6.2 Conseil d'administration de l'Alliance

Le directeur général fait partie du conseil d'administration de l'Alliance des organismes communautaires de la MRC de Rouyn-Noranda, quelques rencontres ont eu lieu au cours de l'année.

6.3 Conseils d'administration

Le directeur général est membre actif du conseil d'administration du Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda.

6.4 Diverses Assemblées générales annuelles

L'Association a été présente à l'AGA du Répat, du Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda et l'AGA de l'Alliance.

6.5 Représentations

Quelques accompagnements ont été faits avec des membres pour des rencontres aux CLP, au Palais de justice, etc.

Des rencontres avec les différents députés de la région concernant le dossier de financement des groupes en défense de droit ont été faites, dans le but d'obtenir des appuis pour rehausser le financement de base.

À participer à différents événements, AGA, lancement, conférence de presse, manifestation de toutes sortes.

6.6 Assemblée des travailleurs et travailleuses du Québec (ATTAQ)

Pour la survie de l'Association provinciale, plusieurs tâches nous ont été confiées.

Nombreux contacts ont été faits auprès des autres organismes de l'Assemblée des travailleurs et travailleuses du Québec ainsi qu'aux membres et non membres et au SACAIS pour le maintien des activités de l'association provinciale. C'est un dossier à suivre pour l'année prochaine.

Des lettres de demandes d'aide financière ont été envoyées auprès de divers centrales syndicales.

Un document a été remis au SACAIS, afin que ceux-ci rétablissent le financement de l'ATTAQ.

Mise à jour de l'immatricule de l'ATTAQ et paiement des comptes.

L'ATTAAT a organisé une rencontre du conseil d'administration provisoire pour dissoudre l'ATTAQ, celle-ci a eu lieu à Saint-Michel-des-Saints le 30 septembre 2012. Lors de cette rencontre les membres tous les membres ont décidé de relancer l'ATTAQ au lieu de la dissoudre.

7. Ressources humaines et organisation du travail

Cette année, nous avons pu compter sur le travail du directeur général, de la coordonnatrice et de l'agente de bureau. Ils ont travaillé fort pour assurer la gestion de l'organisme et a l'exécution des mandats donnés par l'Assemblée générale. La collaboration de tous les membres du conseil d'administration a été essentielle au bon fonctionnement de l'association.

8. Conclusion

L'Assemblée générale annuelle est l'occasion pour l'association de faire le point sur ses actions, ses positions sur la base de l'évaluation que l'on peut en faire et tracer les perspectives de notre action commune future. C'est un exercice fondamental dans toute organisation démocratique et particulièrement, dans une organisation de défenses collective de droit. Pour que son action soit significative, l'ATTAAT regroupe l'ensemble de ses membres autour d'objectifs communs et élabore une stratégie qui tient compte à la fois du niveau de développement de l'Association, de la cohésion du mouvement et de la conjoncture en général.

Les membres de l'ATTAAT considèrent que l'existence de l'association est une réelle force pour faire avancer et respecter les droits des travailleuses et travailleurs accidentés. La mise en commun des expériences locales et l'atteinte d'un discours cohérent à l'avantage des victimes de lésions professionnelles demeurent primordiales.

L'ATTAAT offre des services essentiels aux travailleuses et travailleurs accidentés. Ses services d'écoute, de soutien, d'accompagnement, de référence et d'entraide contribuent de façon exceptionnelle à diminuer et prévenir les situations d'inégalité, de discrimination, de détresse et d'exclusion toujours présentes dans notre société.

L'aide apportée par l'association aux victimes de lésions professionnelles est non seulement nécessaire, mais reconnue et saluée tant par les membres eux-mêmes que par les différents acteurs du milieu. Ainsi, l'ATTAAT continuera de venir en aide aux victimes d'accidents ou de maladie professionnelle en leur donnant les ressources dont elles ont besoin pour qu'elles puissent défendre leurs droits.



Yvan Arseneault
Directeur général
Tél. (819) 797-5007
Télécopie (819) 797-5536
Cell: (819) 763-7270
administration@attaat.org



Nada Rais
Coordonnatrice
Tél. (819) 797-5007
Télécopie (819) 797-5536
administration@attaat.org



Chantal Bois
Agente de bureau
Tél. (819) 797-5007
Télécopie (819) 797-5536
administration@attaat.org

Informations sur l'entreprise



Association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue
332, rue Perreault Est, Bureau 211 Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 3C6
Tél. (819) 797-5004
Télec.: (819) 797-5536
Site web : www.attaat.org

Annexes détaillées

Membres du conseil d'administration 2012-2013

- ♦ André Godin : président
- ♦ Michel Vézina : vice-président
- ♦ Gilles Nadeau : secrétaire/trésorier
- ♦ Denis Prince : administrateur
- ♦ Joël Morissette : administrateur
- ♦ Claude Francoeur : administrateur

Employés

- ♦ Yvan Arseneault : directeur général
- ♦ Nada Rais : coordonnatrice
- ♦ Chantal Bois : agente de bureau

Nombre de membres

Cette année l'ATTAAT compte quatre-vingt-deux (82) membres.

Financement

- ♦ Demande auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et à l'initiative sociale;
- ♦ Demande à la Conférence des Soeurs de Saints-Coeurs de Jésus et de Marie;
- ♦ Demande aux Centrales syndicales (SPGQ, FTQ);
- ♦ Demande auprès des députés et ministres M. François Gendron, Mme Élisabeth Larouche et Gilles Chapadeau.

Adhésion 2012-2013

- ♦ Membre du REPAT;
- ♦ Membre du CAFA;
- ♦ Regroupement des aidants naturels de Rouyn-Noranda et l'AGA de l'Alliance;
- ♦ Assemblée des travailleurs et travailleuse du Québec.

Rapport d'activités : du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

Avril 2012

- 4 avril 2012 Contacter l'UTTAM et ATTAM pour leur faire part de notre demande d'accès à l'information pour notre demande sur enquête publique demandée en 2010 par M. Harmi Kadir et M. François Gendron. Date de la cour est le 3 mai 2012.
- 18 avril 2012 Lettre à la direction du registre des entreprises et paiement des comptes en retard de l'ATTAQ.
- 19 avril 2012 Formation à Rouyn-Noranda concernant le projet « Boîte à outils en santé et sécurité », une quinzaine de personnes étaient là.
- 24 avril 2012 Rencontre du conseil d'administration de la Pionnière.
- 25 et 26
avril 2012 Toutes les associations de l'ATTAQ ont été rejointes en partie pour l'organisation d'une rencontre pour discuter du projet de loi 60.
- 27 avril 2012 Confirmation aux avocats de Desroches et Mongeon du nombre de personnes lors de leur présence en région.
- 30 avril 2012 Retour d'appelle de m. François Gendron pour nous indiqué de communiquer avec la ministre Julie Boulet du SACAIS concernant le partage du restant de la subvention de l'ATTAQ si celle si est dissoute.

Mai 2012

- 3 mai 2012 Représentation au palais de justice avec la CSST et l'accès à l'information pour avoir accès aux recommandations faites lors de l'enquête publique qu'il a été déposé à l'Assemblée nationale à Québec.
- 9 mai 2012 Formation à Val d'Or, concernant le projet « Boîte à outils en santé et sécurité ».
- 11 mai 2012 Rencontre à Montréal avec les associations de l'ATTAQ concernant le projet de loi 60.
- 17 mai 2012 Venue des avocats Desrochers et Mongeon pour rencontrer des accidentés avec leur dossier.

- 22 mai 2012 Formation à La Sarre, concernant le projet « Boîte à outils en santé et sécurité »,
- 23 mai 2012 Formation à Ville-Marie, concernant le projet « Boîte à outils en santé et sécurité ».
- 28 mai 2012 Formation à Amos, concernant le projet « Boîte à outils en santé et sécurité ».
- 30 mai 2012 Participation à l'AGA du RÉPAT.
- 30 mai 2012 Participation à l'AGA du Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda.
- 30 mai 2012 Appelé le CATARA pour discuter de l'ATTAQ et envoyer la lettre de Daniel Jean du SACAIS.
- 30 mai 2012 Appelé ATTAM pour discuter de la situation de l'ATTAQ.
- 30 mai 2012 Envoyé par télécopieur la lettre au Registre des entreprises.

Juin 2012

- 1 juin 2012 Contacter l'UTTAM concernant le projet de réforme de la CSST (loi 60).
- 7 juin 2012 Conseil d'administration de l'ATTAAT
- 13 juin 2012 Conseil d'administration de l'ATTAAT
- 13 juin 2012 Assemblée générale annuelle de l'ATTAAT
- 26 juin 2012 Pour finaliser notre projet, une conférence a eu lieu avec Maitre Sophie Mongeon.
- 27 juin 2012 Participer à un projet de recherche dans le cadre d'une maîtrise en travail social à l'UQAT par Mme Danielle Lynch sous la direction de M. Oscar Labra, Ph. D. Le sujet d'étude est sur le rôle du soutien social associé à un traumatisme psychologique suite à un accident de travail.

Juillet 2012

12 juillet 2012 Conférence donnée par Mme Henriette Mclachlan présidente de l'organisme Canada sans pauvreté.

Août 2012

7 août 2012 Accompagnement d'une personne accidenté à la CLP de Val d'or

septembre 2012

30 sept. 2012 Rencontre avec tous les membres de l'ATTAQ pour la dissolution ou la relance de l'ATTAQ.

Novembre 2012

1er nov. 2012 Appel au SACAIS pour leur donner un compte rendu de la rencontre avec l'ATTAQ concernant la possibilité de la relancer.

1er nov. 2012 Accompagnement d'une personne au CLP à Rouyn-Noranda.

15 nov. 2012 Conseil d'administration de l'ATTAAT

20 nov. 2012 Conseil d'administration de la Pionnière

Décembre 2012

4 déc. 2012 Conseil d'administration du Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda

5 déc. 2012 Sortie médiatique d'une personne accidentée afin de dénoncer l'injustice qu'il a subie de son employeur.

11 déc. 2012 Conseil d'administration de l'Association des travailleuses et travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue.

11 déc. 2012 Rencontre avec M. Gilles Chapadeau pour dénoncer l'injustice que les accidentés vivent et au sujet du sous-financement de l'ATTAAT.

17 déc. 2012 Conseil d'administration du Regroupement des proches-aidants Rouyn-Noranda.

Janvier 2013

16 janv. 2013 Rencontre à Québec avec M. Jean Poirier, directeur adjoint du cabinet de la ministre du Travail et de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et responsable de la Condition féminine. et responsable des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches pour lui expliqué le manque de financement des associations régionale et provinciale ainsi que les difficultés que les associations et travailleurs ont avec la CSST et le CLP. et en même temps, nous avons rencontré M. Jacques Chabot. conseiller politique du Cabinet de Mme Agnès Maltais.

22 janv. 2013 Conseil d'administration du Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda.

29 janv. 2013 Rencontre avec l'attaché politique M. Frédérique Beauchamp pour lui remettre les statistiques de la CSST et de la CLP. Nous avons discuté aussi de la rencontre qui a eu lieu au bureau de la ministre Maltais concernant notre sou financement et la possibilité de réajuster la subvention.

30 janv. 2013 Appelé M. Olivier Duchesne attaché politique de M. François Gendron pour lui expliquer qu'on doit continuer à faire pression au bureau de la ministre qu'ellesont sensibilisé à notre cause et s'il y a surplus, ils vont retenir notre association, ils sont entrain de vérifier une réforme de financement du SACAIS pour que ce soit plus uniforme entre chaque association.

Février 2013

13 févr. 2013 Conseil d'administration de l'Association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue.

21 févr. 2013 Un café-rencontre a eu lieu à Rouyn-Noranda.

Mars 2013

5 mars 2013 Un café-rencontre a eu lieu à Val d'Or

7 mars 2013 Rencontre du conseil d'administration de l'ATTAAT

14 mars 2013 Un café-rencontre a eu lieu à La Sarre

22 mars 2013 Participation active à la manifestation lors du passage de Mme Pauline Marois afin de dénoncer les coupures dans le programme d'aide sociale.

26 mars 2012 Un café-rencontre a eu lieu à Amos

27 mars 2012 Conseil d'administration de l'ATTAAT

Sigles utilisés

AGA :	Assemblée générale annuelle.
ATTAAT :	Association des travailleuses et travailleurs accidentés (es) de l'Abitibi-Témiscamingue.
ATTAQ :	Assemblée des travailleurs et travailleuses du Québec.
CTTAE:	Comité des travailleurs et travailleuses Accidentés de l'Estrie.
UTTAM:	Union des travailleuses et travailleurs accidentés de Montréal.
CLP :	Commission des lésions professionnelles.
CRC:	Conférence religieuse canadienne.
CSN :	Confédération des syndicats nationaux.
CSST :	Commission des normes du travail du Québec.
FTQ :	Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec.
RÉPAT :	Regroupement d'éducation populaire de l'Abitibi-Témiscamingue.
RPARN :	Regroupement des proches-aidants de Rouyn-Noranda.
SACAIS :	Secrétariat à l'action communautaire automne et aux initiatives sociales.
SEECAT :	Syndicat de l'enseignement du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.
SEUAT :	Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue.
SPGQ :	Syndicat regroupant l'ensemble des professionnels du gouvernement du Québec.